

Quelques informations.

Sur les conseils de ma cousine artiste plasticienne Jeanne Laurent, <http://jeannelaurent.net/> je me suis inscrit à la lettre d'information de Fraap <http://www.fraap.org/article512.htm> qui permet d'être tenu au courant des offres de commande publique, 1%, appels à projets, offres d'emplois, appels à concours, appels à résidences, etc... et lorsque je vois passer une résidence, ou projet correctement rémunéré qui semble correspondre à mes compétences, je rédige un dossier de candidature.

Ainsi, en janvier 2015 j'ai vu passer dans le message de Fraap-Infos, l'appel à résidence artistique ci-dessous pour lequel à la fois mon expertise du multimédia et mes talents de pédagogue pouvaient convenir.

J'ai donc envoyé un dossier de candidature, que vous pouvez consulter ici <http://www.noomuseum.net/DossierresidenceDouchylesmines.pdf>

Après un ultime entretien d'une heure qui s'est déroulé à Douchy Les Mines en présence d'un Jury composé d'élus et de responsables culturels j'ai finalement été sélectionné, et je vais passer trois mois de résidence à la rentrée 2015, à contribuer par mes "gestes" artistiques, élaborés en collaboration avec différents partenaires locaux, à la vie sociale et culturelle de la cité.

Yann Minh. 27 Avril 2015 <http://www.noomuseum.net>

APPEL A RESIDENCE ARTISTIQUE

Résidence-mission artistes de l'image-outils et supports multimédia / DOUCHY-LES-MINES
Dossier est a adresser avant le 15.02.2015

+++++

Un appel à candidatures est lancé en direction des artistes de l'image usant notamment des outils et supports multimédia

Une résidence-mission relevant du programme Qu(ART)ier est menée à des fins d'actions culturelles.

Elle sera organisée pour l'ensemble de la population douchynoise (environ 10 500 habitants). La ville de Douchy-les-Mines se trouve dans le département du Nord, plus particulièrement dans l'arrondissement de Valenciennes, où l'industrie occupe toujours une place importante dans l'activité économique. Douchy-les-Mines est une ville ouvrière anciennement minière, essentiellement formée de résidences pavillonnaires et de cités constituant des quartiers parfois repliés sur eux-mêmes.

Certains d'entres eux (comme par exemple le boulevard de la Liberté, quartier d'habitat social et collectif ANRU, construit au coeur de la ville) rencontrent des difficultés sociales et des privations d'emploi (taux de chômage important notamment). Sont relevées également des difficultés de circulation entre les quartiers ainsi que des problèmes de communication inter-générationnelle. Cependant, l'action municipale ainsi que l'action associative font face aux difficultés sociales. Le positionnement original de Douchy-les-Mines a été d'inscrire sa mutation sur le double terrain de l'urbanisme et de la culture dès l'apparition des difficultés rencontrées lors de la désindustrialisation massive (fermeture d'Usinor, pôle d'emploi phare dans le Denais).

Des équipements culturels majeurs se sont rassemblés en coeur de ville ou à proximité : le centre Fernand Léger, initialement polyvalent, qui a laissé place à l'imaginaire-centre des arts et de la culture (détails sur les activités du bâtiment sur le site de la ville), une école municipale de musique, le centre régional de la photographie (CRP) et enfin une médiathèque. Cette politique de développement culturel est très liée à une volonté d'accompagnement social des populations,(mise en place d'un beffroi des services, lieu de rassemblement d'une grande partie des habitants qui a ouvert ses portes dans le centre-ville en 2007.

Ce bâtiment regroupe un certain nombre de services à destination des douchynois et a permis de réunir toutes les structures oeuvrant pour la population dans un même lieu centre

social, halte-garderie, locaux associatifs, soutien scolaire, PMI, accueil insertion et orientation, permanences sociales). Un effort soutenu est développé en faveur des habitants afin de leur permettre de mener une activité culturelle ou éducative grâce à une politique tarifaire très basse. Afin de découvrir la commune d'accueil de la résidence-mission : www.douchy-les-mines.com

Il est à noter que le programme de résidence-mission qu(art)ier s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais, le préfet délégué à l'égalité des chances et à la cohésion sociale et les collectivités dont un ou des quartiers sont inscrits en géographie prioritaire de la politique de la ville.

Qu'est-ce qu'une résidence-mission ?

Le principe de résidence-mission repose sur une pleine disponibilité de l'artiste, durant trois mois, ainsi que sur une intense diffusion, à travers les quartiers de Douchy-les-Mines, d'un ensemble représentatif de son oeuvre déjà accomplie et disponible.

Cette diffusion en lieu dédiés, ou non dédiés, s'envisageant dès en amont de la période de résidence à proprement parler puis se poursuivant tout au long de sa durée.

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'oeuvre. Pour l'artiste-résident (e), il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche d'action culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en oeuvre (réflexion, expérimentation, réalisation).

Ceci se traduit concrètement par :

1) Une première phase relativement brève, prenant essentiellement place au début de résidence et s'articulant autour de multiples rencontres avec diverses équipes de professionnels en lien avec des groupes d'habitants du territoire (les associations culturelles, socio-culturelles, socioéducatives, d'action sociale, le collège, les écoles primaires).

Ces équipes de professionnels sont toutes invitées à appréhender, lors de ces rencontres, la recherche et la production artistique de l'artiste-résident (e). Ces rencontres doivent revêtir des formes extrêmement variées afin d'éviter tout caractère répétitif.

Ces professionnels sont également sollicités, lors de ces rencontres ou à leur issues afin d'évoquer avec l'artiste-résident(e) la manière sensible et inventive, dont ils aimeraient, le cas échéant, faire percevoir sa présence ainsi que celle de ses oeuvres aux publics qu'ils côtoient, qu'ils accompagnent ou dont ils ont la responsabilité. Il s'agit là du moment important au cours duquel commence à s'élaborer, à se co-construire, ce que l'on appellera un geste artistique à destination de ces publics.

N.B : Tout ceci indique que, pendant cette première phase, le résident ou la résidente est beaucoup plus invité (e), dans un souci et un objectif de démultiplication, à travailler avec des professionnels (enseignants, éducateurs, animateurs, responsable de structures, etc.) que directement avec les habitants.

2) Puis par une seconde phase, beaucoup plus longue, au cours de laquelle se construisent entre l'artiste-résident (e) et ces diverses équipes de professionnels rencontrées toute sortes d'actions en direction de leurs publics de référence. Ces actions que l'on appelle donc gestes artistiques sont conçues le plus souvent possible de manière à concerner un nombre significatif de personnes. Ils sont également conçus en tenant particulièrement compte des contextes d'exercice des différents professionnels partenaires, de leurs différents degrés d'implication possibles ainsi que de ceux des habitants avec lesquels ils sont en lien. Fortement imprégnés de la démarche artistique propre à l'artiste-résident (e) et/ou destinés à favoriser la familiarisation ou la proximité, ces gestes artistiques qui peuvent être participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire très annoncés, sont toujours conçus afin de faire percevoir par le plus grand nombre, la singularité et la force qui la sous-tendent. Ces actions, se menant dans différents temps ont pour objectif de permettre au plus grand nombre d'habitants des quartiers d'acquérir une expérience originale et sensible de l'oeuvre. Elles peuvent avoir un lien aussi bien au sein d'établissements ou de structures que dans l'espace public ou tout autre site paraissant approprié à l'artiste-résident (e) et à ses partenaires locaux.

Le domaine d'expression artistique retenu pour cette résidence mission est l'image avec en tête l'idée que de nombreux artistes usant de manière permanente ou plus ponctuelle des outils et supports multimédia peuvent être issus d'horizons très divers.

N.B : Ces formes d'interventions de nature clairement artistique se différencient très nettement de traditionnels « ateliers de pratiques artistiques » et ne doivent donc pas se confondre avec ces dispositifs qui relèvent d'autres cahiers des charges aux finalités différentes et d'autres financements. Ce sont, au minimum 18 équipes pédagogiques, éducatives, associatives, culturelles, socio-culturelles, d'actions sociales etc. différentes qu'est appelé(e) à rencontrer l'artiste résident(e), durant son séjour avec pour perspective la co-construction de ces gestes artistiques.

3) Nul habitant du territoire d'action n'étant censé ignorer la présence de l'artiste-résident (e) et de sa production artistique, les différents partenaires réunis autour de la résidence-mission s'engagent à les rendre visibles aux yeux de la population. Ainsi l'important volet de la résidence-mission concernant la diffusion souhaitée, rappelons le, intense est conçu en étroit lien avec les responsables des équipements culturels et associatifs du territoire d'action. Ces différents partenaires sont invités à innover en la matière en s'appuyant notamment sur les suggestions du (de la) résident(e). De même en ce qui concerne la communication générale à propos de la résidence-mission un partenariat est recherché avec les différents canaux et supports traditionnels comme non traditionnels irriguant le territoire. Ce travail se mène en partenariat permanent avec les services de la ville de Douchy-les-Mines.

A propos de cet appel à candidature précis : qui recherche-t-on?

Il est donc recherché en vue de cette résidence-mission Qu(ART)ier un(e) artiste dont le domaine d'expression artistique est l'image sous toutes ses formes avec une préférence marquée ou ponctuelle pour l'utilisation du multimédia. L'artiste vient accompagné(e) d'un ensemble d'oeuvres choisies par ses soins parmi celles qu'il ou elle a déjà réalisées et qui sont disponibles. L'ambition, au travers de ce projet de résidence-mission, est de : - provoquer des rencontres sensibles de manières formelles et informelles, entre la population et l'oeuvre d'un(e) artiste, une familiarisation avec celle-ci mais aussi avec la démarche et le métier qui la sous-tend.

- favoriser la circulation inter-quartiers et contribuer à réduire les problèmes de communication inter générationnelle.

L'artiste candidat(e) doit être en mesure de fédérer autour de sa présence, par un projet de résidence structurant et d'une large sélection de ses oeuvres, l'ensemble de la communauté éducative, culturelle et associative de la ville et ainsi créer du lien entre cette même communauté.

Enjeux et objectifs :

Objectifs généraux de l'action :

- permettre aux habitants de quartiers relevant de la politique de la ville d'être acteurs/actifs d'une démarche artistique et provoquer une rencontre et un échange durable avec un artiste dans une démarche d'émancipation individuelle et collective.
- développer l'esprit critique et artistique du public concerné et offrir de nouveaux moyens d'expression et de créativité.
- réduire les inégalités en matière d'art et de culture en contribuant au développement artistique et culturel d'un territoire.
- favoriser les liens inter-générationnels et la mixité sociale autour d'un projet structurant.
- amener progressivement la population vers une démarche d'éducation artistique et culturelle autant que d'éducation populaire.

Objectifs opérationnels de l'action :

- 1- mise en place d'un projet artistique de qualité capable de mobiliser et de valoriser les pratiques des populations précisées sur le territoire à travers différentes actions et déclinaisons de l'image (arts visuels, arts de la rue, spectacle vivant).
- 2- développer l'accès régulier des populations non adhérentes aux structures culturelles de la ville travaillant autour de l'image (centre des arts et de la culture, médiathèque, cinéma de l'imaginaire, centre régional de la photographie) ou ne les fréquentant qu'occasionnellement dans le cadre d'ateliers.
- 3- sensibiliser le public familial et jeune, socialement en difficulté avant et pendant la résidence d'un artiste présent sur une longue période en immersion sur le territoire.

Conditions financières et matérielles :

L'artiste retenu(e) bénéficie d'une allocation financière dont le coût total employeur (toutes charges, taxes et cotisations comprises) ne peut en aucun cas excéder 18 000 euros. Etant ici précisé que le souhait des partenaires de la résidence-mission est de se rapprocher, le plus possible, d'une rémunération nette, pour l'artiste, de 3 000 euros par mois.

De même, il est indiqué que le cadre d'emploi le plus approprié est le régime général. Ceci grâce aux contributions de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Nord Pas-De-Calais, de la ville de Douchy-les-Mines et du contrat de cohésion sociale (CUCS).

L'artiste retenu(e) est appelé(e) à résider dans la commune. Un lieu d'hébergement équipé et adapté à la durée particulière de la mission est mis à disposition gracieusement par la commune. L'artiste doit être détenteur(trice) du permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel.

Ses frais de déplacement sur le territoire de mission sont pris en charge sur la base d'un forfait. Un voyage aller-retour du domicile de l'artiste au lieu de résidence est pris en charge par la commune (sur la base d'un aller-retour SNCF 2^{ème} classe France métropolitaine).

Les voyages suivants domicile/résidence ainsi que les frais de repas sont à la charge de l'artiste pour la totalité de la résidence.

Accompagnement :

Si la résidence-mission s'adresse à l'ensemble de la population douchinoise, l'un des principaux objectifs de cette résidence-mission est de privilégier un certain nombre d'expériences inter générationnelles.

L'artiste en résidence est amené(e) à travailler avec de nombreuses structures de la ville (établissements scolaires, associations à vocation culturelle ou d'action sociales). Le collectif qui constitue le comité opérationnel fait le lien entre l'artiste, les habitants et les différents participants des structures.

Il est composé comme suit :

- des représentants de la municipalité : élus, service culturel, service jeunesse et sports, service politique de la ville.
- des représentants des structures culturelles : l'imaginaire-centre des arts et de la culture, la médiathèque Max-Pol Fouchet, l'école municipale de musique, le centre régional de la photographie, le printemps culturel, l'association Sébastien Malicet.
- des représentants de structures à vocation socio-éducative : l'AMI (association de médiation et d'insertion), Ali, centre social Agora, groupe Hainaut immobilier, Interleukin.
- des représentants de l'Education nationale : de la maternelle à la classe de 3^{ème}.
- des habitants, forces vives de la vie locale.

Un comité élargi à d'autres acteurs de la commune et à des habitants est prévu à des moments clés de la résidence.

Missions du comité opérationnel :

- accompagner l'artiste retenu(e) afin de le (la) guider dans sa découverte et son approche du territoire, et de ses forces vives, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son

travail, d'organiser techniquement cette résidence avec le concours des structures culturelles, associatives et éducatives, avec également les établissements scolaires souhaitant s'associer à l'action, d'organiser la diffusion des oeuvres (en amont et tout au long de la résidence), de faciliter les rencontres avec les équipes de professionnels (1^{ère} phase de la résidence mission), d'aider à la réalisation de gestes artistiques (2^{ème} phase de la résidence-mission), Plus spécifiquement, le service culturel : assurer la gestion administrative de la résidence (paiement de l'artiste, gestion du budget...) de rendre compte aux partenaires publics financiers de l'action, de l'utilisation conforme des subventions obtenues.

Les partenaires locaux :

Les missions et compétences de chaque association sont détaillées sur le site Internet de la ville.

Scolaires :

(près de 1500 élèves toutes sections confondues)

- 4 écoles primaires
- 5 écoles maternelles
- 1 collège

Liste des associations culturelles :

- A.P.E.M.M.(ASSOCIATION PARENTS D'ELÈVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE)
- ASSOCIATION DU JEAN RENOIR
- CENTRE REGIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE
- COMPAGNIE SEBASTIEN MALICET
- HARMONIE MUNICIPALE
- LES CHOEURS DE L' AUDOUNOY
- PRINTEMPS CULTUREL DU VALENCIENNOIS · TOUT CONTE FEE

Partenaires culturels extérieurs :

· Association Interleukin · Association De la suite dans les images

Liste des associations socio-éducatives :

- CENTRE SOCIAL AGORA
- COMITE DES CHOMEURS
- FEMMES SOLIDAIRES
- DE DOUCHY- LES-MINES
- LES RELAIS DU COEUR
- RESTAURANTS DU COEUR
- SECOURS CATHOLIQUE
- SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Autres associations :

- GROUPEMENT DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE DOUCHY-LES-MINES
- MAISON DE L'EDUCATION CITOYENNE – MAIDEC
- PFI

Associations d'histoire locale :

- DULCIACUS
- LES AMIS DE LA FOSSE BOCA

Vie des Quartiers :

- ASSOCIATION POUR UN NOUVEAU CONTENU DE LA VIE À DOUCHY
- BOCA ENSEMBLE
- CENTRE SOCIAL AGORA
- COMITE DES NOUVEAUX QUARTIERS
- COMITÉ DU VIEUX DOUCHY
- COMITE QUARTIER BARBUSSE

Prévention et santé :

- PRESERV TA VIE
- AMICALE DANIELLE DUREUIL DES DONNEURS DE SANG

Période et durée de la résidence :

La période de résidence est prévue du 21 septembre au 20 décembre 2015. Il s'agit donc d'une résidence de trois mois pleins à raison de 5 à 6 jours de présence par semaine.

Cadre juridique :

Un contrat spécifiant les engagements respectifs de la ville de Douchy-les-Mines et de l'artiste accueilli (e) est signé avant le début de la résidence.

Procédure à suivre pour la candidature :

Quelques rappels :

Peut donc faire acte de candidature tout(e) artiste professionnel(le), français(e) ou étranger (e). L'artiste candidat(e) doit maîtriser l'usage oral de la langue française et avoir à son actif une production conséquente.

Il doit être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier

d'action que représente la résidence-mission. L'artiste candidat(e) doit détenir un permis de conduire en cours de validité et disposer d'un véhicule personnel.

Les éléments à fournir sont :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche de l'artiste-candidat (e)

une liste des oeuvres/formes : productions disponibles à des fins de diffusions pendant (et éventuellement avant ou après le temps de résidence).

Nb : il n'y a pas de projet à produire, ce présent appel à candidature faisant déjà état d'un projet bien précis aux phases bien définies et d'une forme de résidence dans lesquels le (la) candidat(e) est invité(e) à s'inscrire.

La lettre de motivation peut par contre, évoquer certaines des pistes que l'artiste-candidat(e) envisage de proposer aux équipes de professionnels rencontrées en vue de la co réalisation de gestes artistiques.

L'ensemble du dossier est à adresser

+++++

avant le 15.02.2015

+++++

par envoi électronique à

douchy.culture@gmail.com

(attention : il est impératif de préciser candidature au dispositif Qu(art)ier dans l'objet du mail).
Le dossier artistique est à proposer sous format pdf. Dans le cas où l'artiste souhaite enrichir cet envoi d'éléments complémentaires, merci de le préciser dans l'envoi électronique et d'adresser ces pièces, par voie postale à :

Hôtel de ville

Service culturel

Place Paul Eluard

59 282 DOUCHY-LES-MINES

L'artiste précise également s'il ou elle souhaite que ces supports et documents lui soient retournés. Chaque candidat(e) sera prévenu(e) par courriel des résultats des travaux de la commission de sélection. Celle-ci sera en mesure de les annoncer vers le 15 mars 2015.

Informations :

Contactez le service culturel

03 27 22 22 48

douchy.culture@gmail.com

en objet du mail précisez « Dossier quartier »